



## **Pour la CGT, Une seule préoccupation : la situation sanitaire. Un seul mot d'ordre : la protection des agents !**

En préambule, nous avons exprimé notre émotion suite à l'attentat commis ce matin à Nice et apporté toute notre solidarité aux victimes et à leurs familles touchées par cette barbarie.

Nous avons appelé l'attention du ministère sur les conséquences pour nos collègues de la surveillance douanière du passage au niveau maximum du dispositif Vigipirate.

Nous avons demandé la suspension de toute réforme et restructuration en cours dans la période qui s'ouvre. Notre préoccupation actuelle doit être de tout mettre en œuvre pour briser l'élan de cette seconde vague.

Nous avons indiqué qu'il serait malvenu de maintenir le CTM du 04/11, une semaine après l'annonce du reconfinement. La présentation du budget est purement formelle et l'ensemble des organisations syndicales rejettent la mise en œuvre des LDG.

Nous avons fait part de nos inquiétudes sur la tenue des CAP et demandé de repousser la réforme de ces instances à la fin du premier semestre 2021, afin de pouvoir les décaler sur le début de l'année prochaine. Si ce n'est pas possible, nous avons rappelé notre volonté que ces instances se tiennent en visio et que les élus puissent remplir leur rôle dans des conditions optimales (transmission sécurisée des dossiers individuels).

Sur le télétravail, nous avons indiqué qu'il doit devenir la norme et que l'exception doit être la présence dans les services.

Nous sommes loin des taux de télétravail que nous avons enregistré pendant le premier confinement. Or, des marges de progression existent dans les directions.

Nous devons à tout prix éviter un brassage important des personnels sur les lieux de travail.

Nous le savons, ce sera un télétravail en mode dégradé. Et il faudra que l'ensemble des responsables hiérarchiques fassent preuve de souplesse et de créativité.

Il y a nécessité de déroger à la limite de 3 jours de télétravail par semaine, pour les agents vulnérables ou vivant avec une personne vulnérable, mais aussi pour l'ensemble des agents pour éviter le brassage.

C'est d'ailleurs ce qu'a indiqué le premier ministre lors de son allocution de mi-journée à l'Assemblée Nationale.

Pour les agents devant assurer une présence minimum en présentiel, nous avons évoqué la possibilité d'effectuer leur télétravail par demi-journée, ce qui leur éviterait de prendre leur repas sur leur lieu de travail, dans des locaux sociaux pas toujours adaptés à la distanciation physique. Nous avons rappelé qu'il existe certains freins à la mise en place du télétravail de certains hiérarques locaux.

Nous avons également abordé la question de l'aménagement des horaires, du décalage des heures de prise et de fin de service, notamment pour les collègues utilisant les transports en commun, et sur la possibilité de réduire la quotité journalière de travail en fonction des situations particulières (garde d'enfant non assurée en périscolaire par exemple).

L'aménagement ou l'assouplissement des horaires se pose aussi pour des services dits « indispensables » (agents de la surveillance en douane, vérificateurs aux Finances Publiques, enquêteurs de l'INSEE ou de la CCRF).

Toutes ces questions doivent faire l'objet d'un échange au niveau directionnel avec l'ensemble des représentants des personnels.

Nous avons rappelé notre exigence sur la mise en place des frais de mission et de repas, y compris quand les possibilités de transport en commun et de restauration collective existent.

Nous avons souligné le réel besoin de continuer à faire fonctionner – en distanciel et en visio – les instances qui sont le mieux à même de traiter les questions de santé des personnels. Nous ne pourrions pas tolérer les entraves qui pourraient être faites à la tenue des CHSCT et à l'expression des représentants des personnels.

**../.. suite à télécharger**

**fichiers:**



[Télécharger com\\_fd\\_29102020.pdf](#) (889.69 Ko)

**Public:** [Infos / actions](#)

[COVID-19](#)

[Fiches Techniques / Argumentaires](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank